

# Une croissance démographique soutenue malgré un ralentissement

Insee Analyses Pays de la Loire • n° 121 • Décembre 2023



Au 1<sup>er</sup> janvier 2021, 3 854 000 personnes résident dans les Pays de la Loire. Avec +0,6 % par an, le rythme de croissance de la population est supérieur de 0,3 point à la moyenne nationale. Toutefois, la région et ses départements n'échappent pas au ralentissement de la croissance démographique observé dans la majorité des régions françaises.

Entre 2015 et 2021, la Loire-Atlantique reste la locomotive de la région, avec un gain de population de 1,1 % par an en moyenne. La Vendée affiche une augmentation de population soutenue (+0,8 % par an). La croissance démographique est plus modérée en Maine-et-Loire (+0,3 %). La Sarthe et la Mayenne sont dans une phase de relative stabilité.

Avec 3 854 000 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2021, la région des Pays de la Loire se situe au 8<sup>e</sup> rang des régions de France métropolitaine. Entre 2015 et 2021, la population ligérienne s'est accrue de 22 580 habitants par an, l'équivalent de la commune de Challans.

Ainsi, les Pays de la Loire se classent au 3<sup>e</sup> rang des régions métropolitaines pour leur rythme de croissance derrière la Corse et l'Occitanie, et juste devant la Bretagne et Auvergne-Rhône-Alpes. Malgré tout, la région n'échappe pas au ralentissement de la croissance démographique observé au niveau national. Sur la période 2010-2015, la région gagnait 6 820 habitants de plus par an qu'entre 2015 et 2021. La dynamique démographique est positive dans 49 % des communes de la région ► **figure 1** contre 63 % sur la période précédente.

La Loire-Atlantique, le Maine-et-Loire et la Vendée gagnent des habitants, tandis que la Mayenne et la Sarthe connaissent une relative stabilité de leur population.

## Une dynamique davantage localisée autour des grandes métropoles

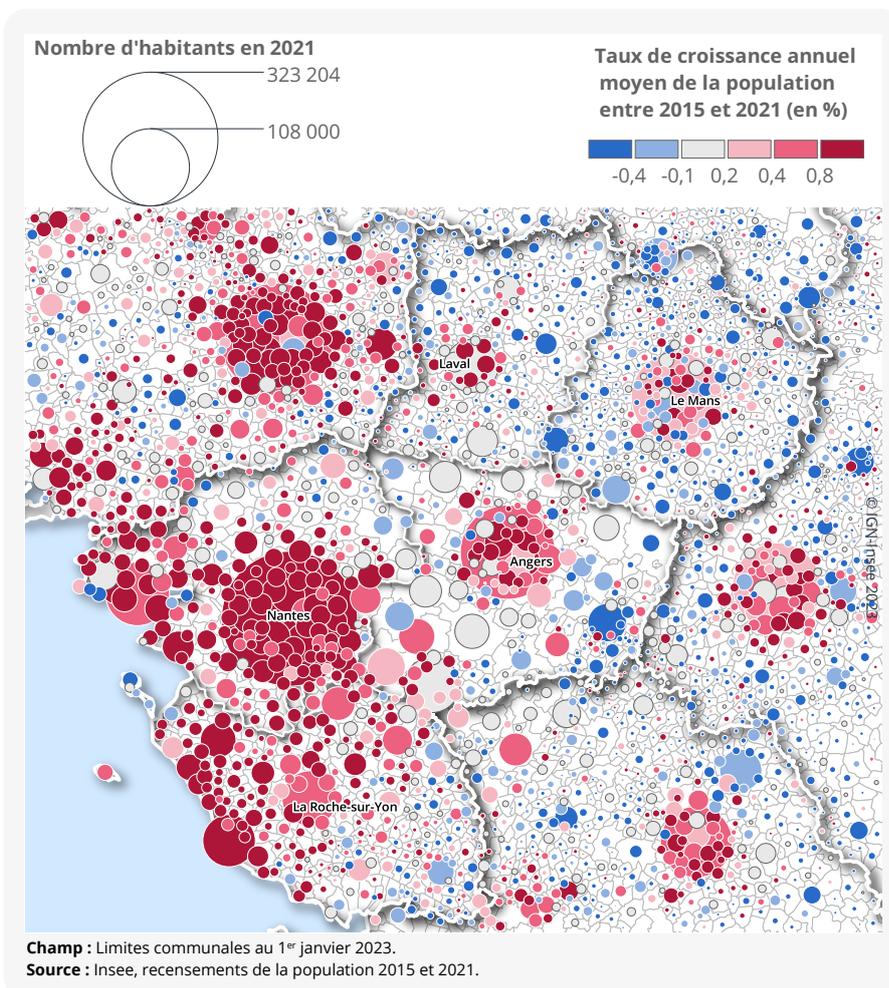
La croissance démographique se recentre autour des grandes métropoles de la région. En particulier, la croissance est la plus forte dans les ceintures urbaines des grandes métropoles. Elle est particulièrement marquée dans l'agglomération de Nantes et sur une bande littorale.

A contrario, la population communale diminue sur un territoire plus étendu qu'entre 2010 et 2015 : au nord de la Loire-Atlantique, au sud de la Vendée,

à l'est et à l'ouest du Maine-et-Loire et aux pourtours de la Mayenne et de la Sarthe. À l'échelle des intercommunalités, Nantes Métropole représente 35 % du gain régional de population et connaît une

croissance démographique soutenue (+1,2 %). Angers Loire Métropole, avec une contribution de 10 % au gain de population, conserve une croissance démographique forte (+0,8 %).

### ► 1. Population en 2021 et évolution annuelle moyenne de population entre 2015 et 2021 par commune



La communauté d'agglomérations (CA) Pornic agglomération Pays de Retz, la communauté de communes (CC) d'Erdre et Gesvres, la CA Les Sables d'Olonne Agglomération et la CA de la Région Nazairienne et de l'Estuaire (Carene) portent chacune 5 % du gain de population régional.

La dynamique démographique est la plus soutenue dans la CA Les Sables d'Olonne Agglomération (+2,1 %) :

cette intercommunalité connaît d'ailleurs la plus forte accélération de croissance démographique de la région.

Trois autres intercommunalités voient aussi leur augmentation de population, déjà soutenue entre 2010 et 2015, accélérer entre 2015 et 2021 : la CA Pornic agglomération Pays de Retz, la CA du Pays de Saint-Gilles-Croix-de-Vie, et la CC Grand Lieu Communauté.

D'autres grandes intercommunalités conservent un rythme de croissance très soutenu mais inférieur à celui observé sur la période précédente : la CC d'Erdre et Gesvres, la CC Challans-Gois Communauté, la CC du Pays des Achardeux, et la CC Estuaire et Sillon.

Si sa dynamique est moins marquée, la CA de Laval Agglomération renoue avec la croissance : elle gagne 320 habitants par an, contre 135 sur la période précédente. La communauté urbaine (CU) Le Mans Métropole conserve quant à elle un rythme proche de celui observé sur la période précédente, tandis que la CA du Choletais gagne un peu moins d'habitants.

Entre 2015 et 2021, huit intercommunalités perdent désormais de la population alors qu'elles en gagnaient encore entre 2010 et 2015 : la CA Saumur Val de Loire, les CC de la Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé, des Coëvrons, de Loué – Brûlon – Noyen, de l'Ernée, Baugeois Vallée, du Pays Fléchois et du Pays de Meslay-Grez.

### Loire-Atlantique : locomotive démographique de la région, alimentée par Nantes Métropole

Au 1<sup>er</sup> janvier 2021, 1 457 810 personnes résident en Loire-Atlantique ► **figure 2**. Le département confirme son rôle de locomotive de la région, en lien avec la présence de Nantes Métropole et l'attractivité du littoral. En effet, la Loire-Atlantique génère 67 % du gain de population des Pays de la Loire, alors qu'elle rassemble seulement 38 % de ses résidents. Elle gagne 91 440 habitants entre 2015 et 2021, l'équivalent de la commune de Saint-Nazaire.

La population de la Loire-Atlantique progresse de 1,1 % en moyenne chaque année, entre 2015 et 2021. Cette croissance la situe au 4<sup>e</sup> rang des départements métropolitains, derrière la Haute-Garonne, l'Hérault et la Gironde.

Toutefois, comme dans ces départements, la croissance démographique ralentit.

En effet, entre 2010 et 2015, la population progressait en moyenne de 1,3 % par an. La quasi-totalité des intercommunalités de Loire-Atlantique concourent à la croissance de la population régionale ► **figure 3**.

Seule la CC Châteaubriant-Derval voit sa population se stabiliser. L'évolution démographique est deux fois supérieure, ou même plus, à la moyenne régionale dans cinq intercommunalités : la CA Pornic Agglomération Pays de Retz, la CC d'Erdre et Gesvres, la CC Grand Lieu Communauté, la CC Estuaire et Sillon et Nantes Métropole.

À Nantes Métropole, la croissance démographique reste élevée malgré un ralentissement. Sa population s'accroît de 7 920 habitants par an entre 2015 et 2021. La métropole contribue ainsi pour 52 % au gain de population de la Loire-Atlantique.

La commune de Nantes concentre 42 % de l'augmentation de population de la métropole (+3 305). Dans 8 des 23 autres communes de l'agglomération nantaise, la population croît de plus de 200 habitants par an sur la période : Saint-Herblain (+625 habitants par an), Rezé (+560), Vertou (+480), Couëron (+415), Orvault (+375), Saint-Sébastien-sur-Loire (+320), Bouguenais (+265) et Thouaré-sur-Loire (+220).

Sur le littoral, l'accroissement de la population est important. En effet, les CA de Pornic Agglomération Pays de Retz et de la Presqu'île de Guérande Atlantique connaissent une accélération de leur croissance démographique. Celle de la Carene conserve le même rythme de croissance que sur la période précédente. Les plus fortes augmentations de population communale concernent Pornic (+500 habitants par an entre 2015 et 2021), Saint-Nazaire (+380) et Pornichet (+285). La commune de La Baule-Escoublac gagne 145 habitants par an entre 2015 et 2021, alors qu'elle en perdait sur la période précédente (-85 habitants par an). A contrario, la population continue de diminuer au Pouliguen (-75) et à Batz-sur-Mer (-25). Le Pouliguen, comme

pour la période 2010-2015, se démarque par son rythme de baisse (-1,8 % par an), le plus élevé du département.

Par ailleurs, les quelques autres communes en déprise démographique se situent majoritairement au nord du département.

### Vendée : une dynamique soutenue, portée par les communes du littoral

Au 1<sup>er</sup> janvier 2021, 699 460 personnes résident en Vendée. Le département génère 24 % du gain de population des Pays de la Loire et rassemble 18 % de ses résidents. Il gagne 32 745 habitants entre 2015 et 2021, l'équivalent des communes de Challans et Aizenay réunies.

Sa population augmente avec un taux de croissance annuel moyen de 0,8 %. Cette croissance, place le département au 10<sup>e</sup> rang des départements métropolitains. Cependant, comme dans tous les départements de la région, la croissance démographique vendéenne ralentit. En effet, entre 2010 et 2015, sa population progressait en moyenne de 1,0 % par an. La croissance démographique ralentit dans toutes les intercommunalités vendéennes, exceptions faites de la CA Les Sables d'Olonne et de la CA du Pays de Saint-Gilles-Croix-de-Vie qui ont les plus forts rythmes de croissance de la région. La CC Pays de Fontenay-Vendée connaît une inversion de tendance : sa population se stabilise entre 2015 et 2021 alors qu'elle diminuait entre 2010 et 2015. Dans cette intercommunalité, la commune de Fontenay-le-Comte continue à perdre des habitants, mais à un rythme moins élevé (-30, contre -140 entre 2010 et 2015). La population augmente principalement sur une large bande littorale allant de La Barre-de-Monts à La Tranche-sur-Mer, ainsi que sur la moitié nord du département. Les communes gagnant le plus d'habitants entre 2015 et 2021 sont Les Sables d'Olonne (+960 par an), Challans (+395), Saint-Hilaire-de-Riez (+245) et La Roche-sur-Yon (+230).

## ► 2. Population et évolution annuelle moyenne de la population au cours des périodes 2010-2015 et 2015-2021

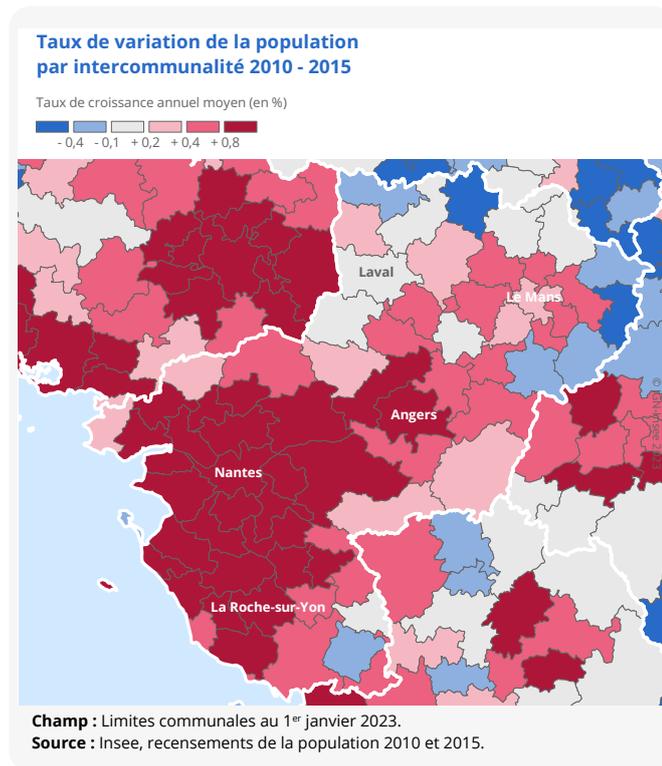
	Population 2010	Population 2015	Population 2021	Évolution annuelle moyenne de la population entre 2010 et 2015		Évolution annuelle moyenne de la population entre 2015 et 2021	
				en nombre	en %	en nombre	en %
Loire-Atlantique	1 282 219	1 366 358	1 457 806	16 828	1,3	15 241	1,1
Maine-et-Loire	784 643	809 055	824 743	4 882	0,6	2 615	0,3
Vendée	634 778	666 714	699 459	6 387	1,0	5 458	0,8
Sarthe	563 518	568 445	566 058	985	0,2	-398	-0,1
Mayenne	306 337	307 940	305 933	321	0,1	-335	-0,1
<b>Pays de la Loire</b>	<b>3 571 495</b>	<b>3 718 512</b>	<b>3 853 999</b>	<b>29 403</b>	<b>0,8</b>	<b>22 581</b>	<b>0,6</b>
France métropolitaine	62 765 235	64 300 821	65 505 213	307 117	0,5	200 732	0,3
France hors Mayotte	64 612 939	66 190 280	67 408 052	315 468	0,5	202 962	0,3

**Note :** France hors Mayotte, limites territoriales communales en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2023.

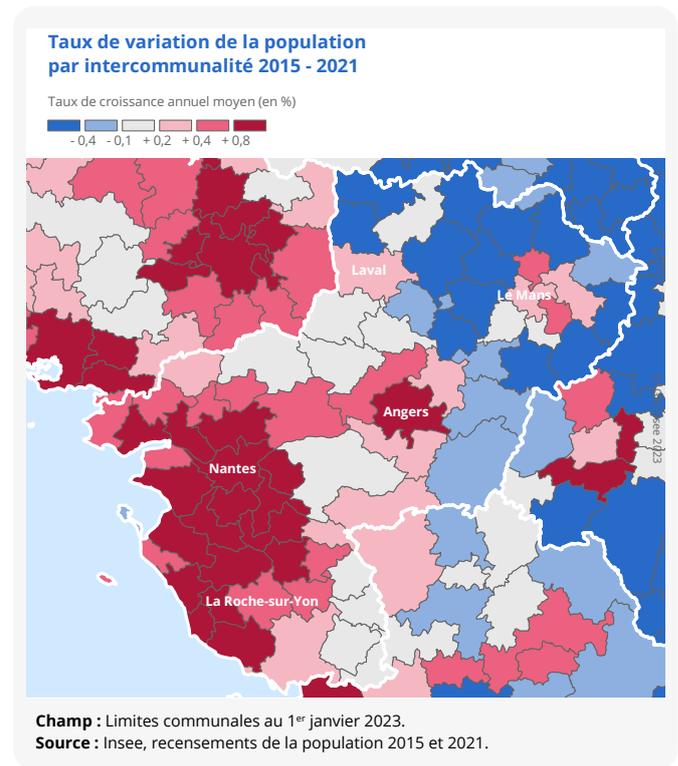
**Source :** Insee, RP 2010, 2015 et 2021.

### ► 3. Évolution annuelle moyenne de la population par intercommunalité

#### a. Période 2010-2015



#### b. Période 2015-2021



La dynamique est nettement moindre au sud et à l'est du département. Trois intercommunalités voient leur population se stabiliser, après une période d'augmentation : les CC du Pays de Pouzauges, du Pays de la Châtaigneraie et Vendée, Sèvre, Autise. La CC de l'île de Noirmoutier perd, quant à elle, des habitants.

#### Maine-et-Loire : une croissance modérée, tirée par Angers Loire Métropole

Au 1<sup>er</sup> janvier 2021, 824 740 personnes résident en Maine-et-Loire. La dynamique du département est modérée : il contribue pour 12 % à l'augmentation de la population régionale alors qu'il rassemble 21 % des résidents de la région. Entre 2015 et 2021, le département gagne 15 690 habitants, l'équivalent de la commune de Montrevaux-sur-Èvre.

Sa population augmente de 0,3 % en moyenne chaque année. Ce rythme de croissance démographique est deux fois moins soutenu que celui de la région, mais comparable à celui de la France métropolitaine. Le Maine-et-Loire se situe ainsi au 37<sup>e</sup> rang des départements métropolitains. Sa croissance de population est deux fois moins rapide qu'entre 2010 et 2015.

La croissance démographique ralentit dans toutes les intercommunalités du

département, à l'exception de la métropole angevine qui maintient une dynamique élevée. La population d'Angers Loire Métropole s'accroît de 2 320 habitants chaque année, soit +0,8 % par an. La métropole contribue ainsi pour 89 % au gain de population du Maine-et-Loire. La commune d'Angers concentre 41 % de l'augmentation de population de la métropole (+940). La population croît de plus de 200 habitants par an entre 2015 et 2021, dans 2 des 28 autres communes de l'agglomération : Avrillé (+235) et Trélazé (+200).

Le nombre d'habitants augmente également dans trois des quatre intercommunalités entourant la métropole angevine : dans la CC des Vallées du Haut-Anjou (+150 habitants par an), la CC Loire Layon Aubance (+130) et la CC Anjou Loir et Sarthe (+95).

Dans l'agglomération du Choletais, la population continue d'augmenter mais à un rythme moins soutenu que sur la période 2010-2015 : +205 habitants en moyenne chaque année, contre +270 précédemment.

À l'ouest, dans la CA Mauges Communauté, 2<sup>e</sup> intercommunalité la plus peuplée du département, la population se stabilise. Néanmoins, les dynamiques démographiques des communes de Beaupréau-en-Mauges et Orée d'Anjou sont plus marquées (+0,5 % par an) que la moyenne départementale, soit respectivement +110 et +80 habitants par an. Au nord du Maine-et-Loire,

la population de la CC Anjou Bleu Communauté se stabilise aussi, à l'instar de la commune de Segré-en-Anjou Bleu. À l'est du département en revanche, la CA Saumur Val de Loire et la CC Baugeois Vallée perdent respectivement -355 et -95 habitants en moyenne chaque année entre 2015 et 2021, alors qu'elles en gagnaient sur la période précédente. Ainsi, Saumur perd 210 habitants par an en moyenne, tandis que sa population était stable sur la période antérieure. La population de Baugé-en-Anjou se stabilise et la quasi-totalité des autres communes perdent des résidents.

#### Sarthe : la population départementale se stabilise

Au 1<sup>er</sup> janvier 2021, 566 060 personnes résident dans la Sarthe. Le département rassemble 15 % des résidents de la région. Son ralentissement démographique est assez marqué. La Sarthe ne contribue plus au gain de population régional, contrairement à la période quinquennale antérieure.

Avec un taux de croissance annuel moyen de -0,1 %, sa population se stabilise et place la Sarthe au 66<sup>e</sup> rang des départements métropolitains. Entre 2015 et 2021, la population augmente dans 4 intercommunalités sur les 16 que compte le département. Ainsi la population croît au Mans Métropole et au

nord et à l'est de la métropole dans les CC Maine Cœur de Sarthe, Le Gesnois Bilurien et du Sud Est Manceau.

Avec 565 habitants de plus en moyenne par an, Le Mans Métropole maintient sa croissance démographique au même rythme que sur la période 2010-2015.

La commune du Mans continue à gagner des habitants (+280 en moyenne par an). En revanche le rythme de croissance s'intensifie dans certaines communes proches telles que Coulaine (+90) et Arnage (+50). À l'inverse, Allonnes et La Chapelle-Saint-Aubin (-20) perdent des résidents contrairement à la période antérieure.

La CC du Sud Est Manceau conserve le rythme de croissance le plus élevé (115 habitants de plus en moyenne par an). La croissance de population s'accroît à Parigné-l'Évêque (+75), et garde un rythme soutenu à Changé (+40).

Dans la CC Maine Cœur de Sarthe, la population augmente (99 habitants de plus en moyenne par an), à un rythme proche de la moyenne régionale malgré un léger ralentissement. Dans la CC Le Gesnois Bilurien, le ralentissement démographique est marqué (+50, contre +120 entre 2010 et 2015).

Au sud de la métropole mancelle, la population se stabilise dans la CC du Val de Sarthe et la CC Orée de Bercé – Belinois. En périphérie du département, toutes les intercommunalités perdent des habitants. À l'ouest, le nombre de résidents baisse dans la CC Loué – Brûlon – Noyen et celle de la Champagne Conlinoise, alors qu'il augmentait entre 2010 et 2015. Au sud-ouest, dans la CC du Pays Fléchois

et celle du Pays Sabolien, le constat à la baisse est le même. De cette façon, La Flèche (-40) et Sablé-sur-Sarthe (-70) figurent parmi les communes sarthoises qui perdent le plus d'habitants chaque année.

Aux pourtours nord, la CC Maine Saosnois et la CC Haute Sarthe Alpes Mancelles basculent de la stabilité entre 2010 et 2015 à la perte d'habitants entre 2015 et 2021. À l'est et au sud, la baisse de la population s'accroît dans les CC Sud Sarthe, de Loir-Lucé-Bercé, des Vallées de la Braye et de l'Anille, et du Pays de l'Huisne Sarthoise. Ainsi les baisses de population sont marquées pour les communes du Lude (-65 habitants en moyenne par an), de Montval-sur-Loir (-65) et de Saint-Calais (-40).

### Mayenne : une stabilité de population confirmée

Avec 305 930 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2021, la Mayenne rassemble 8 % des habitants de la région. La population reste stable entre 2015 et 2021 et le département ne contribue pas à la croissance démographique régionale.

Avec un taux de croissance annuel moyen de -0,1 %, la Mayenne se positionne au 69<sup>e</sup> rang des départements métropolitains. Le département gagne des habitants uniquement au sein de la CA Laval Agglomération : +320 personnes en moyenne chaque année. L'agglomération connaît ainsi un regain de dynamisme démographique, après une période de stabilité entre 2010 et 2015. D'une

part, la population de la commune de Laval se stabilise, après avoir perdu des habitants sur la période précédente.

D'autre part, le rythme de croissance accélère, notamment dans la couronne lavalloise à Changé (+105 entre 2015 et 2021), Bonchamp-lès-Laval (+50) et L'Huisserie (+40).

Au sud du département, la population de la CC du Pays de Craon reste stable. Celle de la CC du Pays de Château-Gontier se stabilise après une période de croissance entre 2010 et 2015, à l'instar de la commune de Château-Gontier-sur-Mayenne, 2<sup>e</sup> commune la plus peuplée du département.

En revanche, la CC du Pays de Meslay-Grez perd en moyenne 35 habitants par an entre 2015 et 2021, alors qu'elle en gagnait sur la période antérieure.

Au nord du département, la population de la CC Mayenne Communauté reste stable. Le nombre d'habitants de la commune de Mayenne se stabilise après avoir diminué sur la période précédente.

Par ailleurs, la CC des Coëvrons (-130) et la CC de l'Ernée (-95) perdent des habitants.

La commune d'Évron est celle qui perd le plus d'habitants en moyenne chaque année (-55). La baisse de population s'accroît pour la CC du Mont des Avaloirs (-155) et la CC du Bocage Mayennais (-160).

Martine Barré, Élodie Lalonde (Insee)



Retrouvez plus de données en téléchargement sur [www.insee.fr](http://www.insee.fr)

## ► Méthodes

Les populations publiées fin 2023 sont millésimées 2021. Ces chiffres de population sont authentifiés par décret et entrent en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2024. Ils sont publiés dans les périmètres géographiques au 1<sup>er</sup> janvier 2023.

### Le choix des périodes d'évolution de la population

La méthode du recensement annuel est basée sur des cycles de collecte de cinq ans. Pour plus de pertinence, les données sont donc traditionnellement analysées avec un pas de cinq ans. Toutefois, l'évolution de la situation sanitaire a conduit à reporter à 2022 l'enquête annuelle de recensement prévue en 2021. Pour toutes les communes de moins de 10 000 habitants, et jusqu'en 2026, il y aura donc un intervalle entre deux collectes de recensement de six ans au lieu de cinq habituellement. La méthode de calcul des populations annuelles a été adaptée en conséquence. Pour être robustes, les évolutions mesurées sur la dernière période (ici 2015-2021) doivent être analysées avec un pas de six ans. Dans cette étude, les comparaisons sont donc bâties sur une période de six ans pour la plus récente (2015-2021) et une période de cinq ans pour la plus ancienne (2010-2015). La comparaison des évolutions de la population sur ces périodes de durée différente n'en reste pas moins pertinente, car toutes les données sont présentées en moyenne annuelle.

### Pourquoi le questionnaire évolue ?

Afin d'améliorer la prise en compte de la multirésidence, notamment pour les enfants en résidence partagée, le questionnaire du recensement de la population a évolué en 2018. La croissance de population mesurée entre 2015 et 2021 est ainsi affectée d'un léger effet questionnaire, négligeable sur cette période.

## ► Pour en savoir plus

- **Brutel C.**, « Entre 2015 et 2021, la croissance démographique est deux fois plus élevée dans l'espace urbain que dans le rural », Insee Focus n° 316, décembre 2023.
- **Lalonde É., Vahé M.**, « Ralentissement démographique, une différence accrue entre les départements », Insee Analyses Pays de la Loire n° 108, décembre 2022.
- **Insee**, note technique « Recensement de la population », janvier 2020.

